

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 19 (1931)

**Heft:** 349

  

**Artikel:** De-ci, de-là...

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-260183>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

à l'ordre du jour de la prochaine Conférence Internationale du Travail (mai 1931) la discussion sur l'insertion dans la Convention d'une disposition nouvelle, stipulant que l'interdiction du travail de nuit pour les femmes ne s'applique pas à celles qui occupent des postes de surveillance ou de direction. (Le gouvernement anglais, on s'en souvient, avait proposé cette disposition nouvelle, parce que le texte actuel de la Convention empêchait des femmes, ingénieurs, surveillantes, contrôleuses, etc., d'être employées à ces postes qui comportent du travail fait la nuit.)

Par 12 voix contre 10, il a également décidé d'inscrire à l'ordre du jour de cette même Conférence la discussion sur l'insertion dans la Convention d'une clause autorisant un décalage des heures considérées comme travail de nuit, et pendant lesquelles le travail féminin est interdit dans les usines. Cette période, actuellement comprise entre 10 h. du soir et 5 h. du matin, pourrait être, si les gouvernements le désirent, légèrement retardée et s'étendre de 11 h. du soir à 6 h. du matin. (Nos lecteurs se souviennent que le gouvernement belge avait signalé les difficultés que créait dans la région de Verviers, pour le transport par trains locaux, cette rigidité des heures de travail, qui souvent ne correspondent à aucun horaire de chemin de fer, difficulté que comprendront certainement nos lectrices des régions horlogères du Jura bernois et neuchâtelois, où les trains locaux amènent les travailleurs à la fabrique et les en emmènent.) Deux propositions du gouvernement suédois, visant à une révision plus étendue de la Convention ont été repoussées à une forte majorité.

Que des lectrices trop pressées ne croient pas toutefois que ces propositions ont été acceptées du fait de cette décision du Conseil d'Administration: la décision définitive appartient, insistons-y, à la prochaine session de la Conférence du Travail. Et nous estimons qu'il est de toute importance que les femmes intéressées puissent y faire entendre leur voix, et fassent par conséquent partie des délégations. Sans doute le B. I. T. attirera-t-il spécialement sur cette nécessité, prévue par le statut des Conférences du Travail, l'attention des gouvernements, mais il est de toute importance que les organisations féministes nationales interviennent elles-mêmes dans ce sens auprès des autorités compétentes de leur pays, et il n'est pas trop tôt pour la leur signaler dès maintenant.

Ajoutons que l'Open Door International, qui tenait une session à Genève, précisément à l'occasion de la discussion du Conseil d'Administration, a été reçu en délégation par le président et les deux vice-présidents de ce corps. La délégation, que présidait Miss C. Macmillan, a manifesté son opposition de principe à la Convention interdisant le travail de nuit des femmes dans son ensemble, et a demandé une révision complète qui baserait cette interdiction sur la nature du travail, et non pas sur le sexe de celui ou de celle qui l'exerce. Seulement, là n'était pas la question, puisque il s'agissait de deux points précis de la Convention seulement, et malheureusement pour l'Open Door, sa délégation n'a pu être reçue que lorsque le Conseil d'Administration avait déjà pris les décisions que nous signalons, et que cette démarche était par conséquent trop tardive.

dans son cœur resté si jeune qu'elle était aussi affamée de tendresse que la plus puérilement amoureuse de ses héroïnes. Son histoire reste incompréhensible si on oublie ce désir de toute sa vie « de tenir entre ses mains un cœur d'homme ». Et puis, en ces temps-là, il y avait d'illustres exemples de ces amours à retardement... Mme de Staël avait bien épousé sur le tard le jeune de Rocca...

Qu'important, en somme, ces divergences de l'opinion des lettrés ou du public quant à celle dont l'ombre légère magnifie depuis un demi siècle le tout modeste cimetière semicampagnard. Elle vit dans le cœur de tous ceux qui aiment ces livres, cette femme de génie si faible et si tendre, cette amoureuse dont le cœur avait des raisons que notre froide raison ne peut pas toujours comprendre.

Jeanne VUILLIOMENET.

## Ce que l'on pense de nous...

Notre nouvelle robe nous a valu un certain nombre d'appréciations, généralement aimables, qui ont même dépassé le cercle intime de nos lecteurs. C'est ainsi que notre confrère de Suisse allemande, le *Schw. Frauenblatt*, après avoir reproduit sous le titre: *Une nouvelle robe, mais toujours la même âme*, le communiqué qui a été passé à la presse par le soin des agences, ajoute, en indiquant que notre changement de format n'implique nullement un changement de ligne de conduite, ces paroles auxquelles nous sommes très sensible:

En outre, combien plus de poids elle aurait eu si des femmes, touchées directement par cette question parce qu'elles travaillent elles-mêmes dans des usines avaient fait partie de la délégation, alors que celle-ci, d'après la liste qui nous a été remise, n'était composée que de féministes intellectuelles, que l'on peut ainsi trop facilement qualifier de théoriciennes.

E. Gd.

## De-ci, De-là...

### Le sexe faible.

Pour la première année que le Concours général est ouvert aux jeunes filles, l'une d'elles, M<sup>lle</sup> David, l'emporta en latin sur ses concurrents masculins. Dans le même temps une autre jeune fille, M<sup>lle</sup> Bonnard, de Lyon, était reçue première à l'agrégation de grammaire, et une autre M<sup>lle</sup> Gouard, première également à l'Ecole Centrale, sur 278 élèves ingénieurs.

Ce n'est pas tout: six jeunes filles ont été admises cette année à l'Ecole Normale de la rue d'Ulm (trois en lettres, trois en sciences) et trois autres ont été reçues à l'agrégation de philosophie.

Ce n'est pas tout encore, puisque à l'Ecole des Langues orientales, 18 élèves du sexe faible ont été admises à l'examen de fin d'études sur 73 élèves diplômés, cependant qu'une élève femme sortait avec le N° 1 de l'Ecole technique de publicité.

### La première femme médecin noire.

C'est paraît-il, M<sup>lle</sup> Savage, originaire de l'Afrique orientale, qui vient de prendre ses grades à l'Université d'Edimbourg. En tout cas, écrit un journal anglais, elle ne risquera jamais de manquer de travail, vu d'une part la pénurie de médecins missionnaires, et de l'autre la demande incessante de médecins pour les pays tropicaux.

### Et la première femme directrice des Postes.

La première au monde, nous assure-t-on. Et comme maintenant, c'est, conformément à l'astronomie, de l'Orient que nous vient la lumière, ce n'est ni en Europe, ni en Amérique, que l'on a eu pour la première fois suffisamment confiance en une femme pour lui confier ces fonctions: c'est... en Turquie.

Autrefois on riait quand nous disions que la Suisse risquait de rester à la queue du mouvement féministe en compagnie de la Turquie. Maintenant, il y a une belle lurette que nous sommes distancés par elle.

## Une Maison pour „femmes seules“ à Lausanne

Grâce à M<sup>me</sup> Duboux, secrétaire de l'Union des Femmes de Lausanne, et à son architecte, Lausanne va posséder à son tour une de ces « maisons pour femmes seules », qui, à Zurich, à Bâle, prochainement à Berne, rendent de si grands services aux femmes qui travaillent au dehors. « Les maisons pour femmes seules », écrit notre collaboratrice, M<sup>lle</sup> Bonard, dans la *Tribune de Lausanne*, sont spacieuses, bien aérées, bien exposées; leurs appartements sont petits, à une ou

deux pièces, mais les pièces sont assez grandes pour y loger ces lourds meubles de noyer qui nous viennent de nos parents et qui sont bien encombrants dans nos petites chambres citadines. La cuisine y est étroite et bien combinée, selon la bonne formule. Le cabinet de toilette permet de supprimer les lavabos et par conséquent de supprimer les chambres à coucher; des divans tiennent lieu de lits; la literie y devient coussins, pendant la journée.

Dans cet immeuble, sis entre le chemin de Boston et l'Avenue de Morges, les locataires — la priorité sera réservée aux membres des Unions des Femmes — jouiront, à des conditions fort raisonnables, de tout le confort moderne: ascenseur dévaloir, chauffage général. Leur petit ménage sera facile à faire et vite fait. Au retour du travail, elles retrouveront avec joie cet asile coquet et accueillant.

Voilà qui va mettre singulièrement la puce à l'oreille aux autres Unions de Femmes de Suisse romande, terre où les maisons de ce genre sont encore à peu près inconnues. Il existe, il est vrai, les « Maisons américaines » de Contamines, à Genève mais leur prix n'est pas à la portée des bourses de toutes les femmes qui travaillent, et en ce domaine, l'Union des Femmes de Lausanne innove de façon réjouissante.

Plusieurs de nos lectrices nous ayant écrit pour nous demander comment s'est terminée cette « guerre » originale, nous sommes heureuses de pouvoir relater ici, d'après les renseignements qui nous ont été fournis de plusieurs côtés, que le succès a couronné les efforts des femmes de Bienne. D'abord, la halle de beurre et de fromage portant l'enseigne « Fédération des Associations féminines biennoises » a continué à fonctionner à la satisfaction générale, au marché de la ville, tandis que le chiffre des ventes des détaillants de produits laitiers baissait naturellement en proportion. Puis, très judicieusement, ces Associations ont également ouvert un office de consultation, auquel se tenaient en permanence deux membres du Comité d'action, et qui non seulement orientaient toutes les femmes indécises ayant recours à leurs conseils, mais encore faisaient de la propagande et enregistraient des souscriptions au capital, que très vite, ce Comité s'était vu forcé de constituer pour continuer à mener à bien la campagne entreprise.

En effet comme l'a déjà dit un précédent article du *Mouvement*, de nombreuses offres de producteurs de lait des environs de Bienne étant parvenues au Comité d'action, à des conditions très favorables (non seulement la livraison à domicile, qui avait été la cause de toute cette guerre du lait mais encore un prix d'un centime inférieur à celui adopté par les laitiers biennois) et ce Comité estimant avec raison avoir épuisé toutes les mesures conciliatoires, il convoqua le courant de janvier une nouvelle Assemblée publique, qui fut aussi fréquentée que la première, et qui lui donna les compétences nécessaires. Des parts sociales de 10 et de 20 fr. furent aussitôt émises pour la constitution d'un capital de 15 à 20.000 francs, dont la moitié environ fut très rapidement souscrite, grâce à la force d'opinion

qui avait été créée par les laitiers biennois) et ce Comité estimant avec raison avoir épuisé toutes les mesures conciliatoires, il convoqua le courant de janvier une nouvelle Assemblée publique, qui fut aussi fréquentée que la première, et qui lui donna les compétences nécessaires. Des parts sociales de 10 et de 20 fr. furent aussitôt émises pour la constitution d'un capital de 15 à 20.000 francs, dont la moitié environ fut très rapidement souscrite, grâce à la force d'opinion

qui avait été créée par les laitiers biennois) et ce Comité estimant avec raison avoir épuisé toutes les mesures conciliatoires, il convoqua le courant de janvier une nouvelle Assemblée publique, qui fut aussi fréquentée que la première, et qui lui donna les compétences nécessaires. Des parts sociales de 10 et de 20 fr. furent aussitôt émises pour la constitution d'un capital de 15 à 20.000 francs, dont la moitié environ fut très rapidement souscrite, grâce à la force d'opinion

qui avait été créée par les laitiers biennois) et ce Comité estimant avec raison avoir épuisé toutes les mesures conciliatoires, il convoqua le courant de janvier une nouvelle Assemblée publique, qui fut aussi fréquentée que la première, et qui lui donna les compétences nécessaires. Des parts sociales de 10 et de 20 fr. furent aussitôt émises pour la constitution d'un capital de 15 à 20.000 francs, dont la moitié environ fut très rapidement souscrite, grâce à la force d'opinion

## La fin de la „Guerre du lait“ à Bienne

En effet comme l'a déjà dit un précédent article du *Mouvement*, de nombreuses offres de producteurs de lait des environs de Bienne étant parvenues au Comité d'action, à des conditions très favorables (non seulement la livraison à domicile, qui avait été la cause de toute cette guerre du lait mais encore un prix d'un centime inférieur à celui adopté par les laitiers biennois) et ce Comité estimant avec raison avoir épuisé toutes les mesures conciliatoires, il convoqua le courant de janvier une nouvelle Assemblée publique, qui fut aussi fréquentée que la première, et qui lui donna les compétences nécessaires. Des parts sociales de 10 et de 20 fr. furent aussitôt émises pour la constitution d'un capital de 15 à 20.000 francs, dont la moitié environ fut très rapidement souscrite, grâce à la force d'opinion

qui avait été créée par les laitiers biennois) et ce Comité estimant avec raison avoir épuisé toutes les mesures conciliatoires, il convoqua le courant de janvier une nouvelle Assemblée publique, qui fut aussi fréquentée que la première, et qui lui donna les compétences nécessaires. Des parts sociales de 10 et de 20 fr. furent aussitôt émises pour la constitution d'un capital de 15 à 20.000 francs, dont la moitié environ fut très rapidement souscrite, grâce à la force d'opinion

1 Voir le numéro 346 du *Mouvement*.

tes portes, d'élargir le cercle de ses intérêts, pour élargir de même celui de ses lecteurs. C'est là, en effet, le meilleur moyen de développement. Une œuvre qui ne renouvelle pas ses membres — par conséquent les idées dont ceux-ci sont les propagateurs — péritine forcément sur place.

Et le *Mouvement* termine ainsi son appel — que l'on note bien appel, et non requête, et non prière — «...Un informateur, un guide, un lien: est-ce trop demander pour cette triple tâche un peu d'attention seulement et de bienveillance?»

Certes non, et nous serons assez conscientes de nos devoirs de solidarité, assez compréhensives de nos propres intérêts, pour nous grouper toujours plus nombreuses autour du vaillant journal.

Voilà qui est vraiment gentil, cordial et confraternel. Merci.

## Notre Bibliothèque

*Almanach socialiste 1931*. Edition « La Sentinelle ». La Chaix-de-Fonds. Prix: 80 centimes.

Publication d'un intérêt très grand avec ses quatre planches hors-texte; aspect du service civil dans le Midi de la France, cabanes de sportifs, photos de chasses sud-africaines du regretté docteur et explorateur Georges Hertig, vues et plans de ces chambres-cuisines dont l'Allemagne offre des exemples bien conçus et bien distribués. Le texte ne cède en rien à l'illustration: alertes croquis où T. Combe compare avec son bon sens et son humour habituels aujourd'hui et autrefois, beaux articles de Privat, Vandervelde, Ceresole, pensées à méditer, entre autres sur le suffrage féminin, ce qui prouve



Cliché La Française

Mme Marcelle KRAEMER-BACH  
Avocate à la Cour (Paris)

Secrétaire générale de la Fédération européenne des Sororistes-Club, secrétaire du Parti radical, qui a été chargée d'une mission au Ministère de la Santé publique

publique que nos vaillantes Biennoises avaient derrière elles. Des contrats avec des agriculteurs furent signés, et dès le 20 janvier, une nouvelle laiterie, située près de la gare, est entrée en fonctions. « Ce fut, nous écrit-on de Bienne, un joyeux événement ce matin-là d'entendre retentir le sifflet strident du laitier, qui fut gaîment accueilli par ménagères et enfants, et Biennois et Biennoises savourèrent leur café au lait dont ils avaient été privés durant tant de semaines! »

Quand les détaillants de lait virent que l'affaire était devenue vraiment sérieuse, ils essayèrent alors de mettre les pouces, mais trop tard, puisque tous les contrats avec les producteurs étaient signés. Mais ce geste tardif de leur part n'en est pas moins significatif, car c'est bien la reconnaissance de la puissance économique que peuvent constituer les femmes, quand elles savent s'en servir, et cette puissance, appuyée de qualités d'organisations et d'une réelle solidarité peut, on vient de le voir, beaucoup faciliter les conditions de vie de toute la population d'une ville.

J. GUEYBAUD.

## La V<sup>e</sup> Journée d'Education à Neuchâtel (13-14 février 1931)

D'année en année, croît en crescendo l'intérêt pour ces grandes assises consacrées à l'éducation, tant à Lausanne qu'à Neuchâtel. Celle des 13-14 février fut splendide par la qualité des travaux, comme par les réactions du public, si nombreux et compréhensif — beaucoup de parents, des médecins, et une forte participation d'éducateurs et d'éducatrices.

La formation du caractère dans l'éducation familiale et scolaire: tel fut le grand thème, traité sous ses aspects principaux. Et unanimement tous les rapporteurs ont mis l'accent sur

que l'*Almanach socialiste* au contraire de beaucoup d'autres sait reconnaître d'où le vent souffle.

J. V.

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES: Rapport sur l'Assemblée quinquennale de Vienne (mai-juin 1930). Un fort volume de 878 pages, illustré de plusieurs photographies; texte en anglais et français et en allemand.

Sous sa couverture blanche, hiérarchiquement décorée d'une femme drapée d'or et de violet, ce gros volume, non seulement rappelle bien des souvenirs à celles qui suivirent le Congrès de Vienne de l'an dernier, mais encore apporte à toutes les travailleuses féministes et sociales, journalistes, conférencières, secrétaires d'organisations, de précieux renseignements, tant sur l'activité des Commissions du C. I. F. ou de ses Conseils Nationaux affiliés, que sur la composition des Commissions, les membres directeurs des Comités, les noms et adresses des membres individuels, etc., etc. Des volumes de ce genre, mieux faits pour être consultés que lus, ont leur place toute marquée dans toutes les bibliothèques de Sociétés féminines et féministes. Pour la Suisse, on peut se le procurer, au prix de 6 fr. 50 l'exemplaire, auprès de M<sup>me</sup> F. Martin, Secrétaire de l'Alliance (Conseil National des Femmes suisses), la Terrasse, La Tour-de-Peilz.

M. F.

## Pensée

Ne désespérez jamais; mais si cela vous arrive, travaillez même en désespérant.

BURKE.